



**NOTA:** Hauteur sous plafond des pièces principales = 2.50m sauf soffite ou faux plafond. Ameublement non contractuel. En fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan. Les retombées, soffites, faux plafond, rampants, gaine, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions. L'emplacement de la chaudière est figuré à titre indicatif. Les appareils ménagers ne sont pas fournis et les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. La hauteur des seuils permettant l'accès aux terrasses, balcons et jardins privés varie selon les différentes configurations techniques.

1/200

Indice : 2

Date : 12/04/2022